



Formulaire de demande d'agrément d'un label pour démontrer l'exemplarité au niveau social ou environnemental

La Région de Bruxelles-Capitale souhaite guider et soutenir les entreprises bruxelloises vers la transition économique. Elle souhaite encourager les entreprises bruxelloises à tendre vers la responsabilité sur le plan environnement et social.

L'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 6 juillet 2023 relatif à l'exemplarité au niveau social et environnemental des entreprises définit les modalités selon lesquelles une entreprise pourrait être considérée comme exemplaire au niveau social ou environnemental. Elle prévoit quatre portes d'entrée à l'exemplarité qui donnent aux entreprises le droit de bénéficier d'une majoration des aides à partir de 2024 et d'un accès exclusif aux mesures de soutien financier de la Région de Bruxelles-Capitale à partir de 2030.

Ce formulaire concerne la première porte d'entrée qui est celle de l'agrément des labels, certifications, agréments ou autres systèmes similaires (ci-après « labels »), publics et privés, qui témoignent d'une démarche vers l'exemplarité.

Les entreprises ou les unités d'établissement qui sont titulaires d'un label agréé sont considérées comme exemplaires au niveau social ou environnemental, leur permettant ainsi de bénéficier de la majoration ou d'accéder à la mesure de soutien.

Par le biais du présent formulaire, vous pouvez demander l'agrément de votre label auprès de Bruxelles Economie et Emploi.

Après avis et analyse, et endéans les 4 à 5 mois, Bruxelles Economie et Emploi vous informe de sa décision d'octroi ou de refus de l'agrément.

En cas d'agrément de votre label : cet agrément est valable 5 ans. Durant cette période, en cas de changements liés au label ou à votre entreprise, vous devez en informer Bruxelles Economie et Emploi.

Envoyez ce formulaire complété à : exemplarite@sprb.brussels



1. Identification

Label

Nom du label	_____		
Dénomination sociale de l'entité	_____		
Adresse siège social de l'entité			
Rue	_____	N°	_____ Bte _____
Code Postal	_____	Localité	_____ Pays _____
Site web	_____		
e-mail	_____		

Personne de contact

Nom	_____	Prénom	_____
Fonction	_____		
Adresse			
Rue	_____	N°	_____ Bte _____
Code Postal	_____	Localité	_____ Pays _____
e-mail	_____		
Téléphone	_____		

2. Quel(s) type(s) d'exemplarité cette demande d'agrément cible-t-elle ?

- Environnement
- Social

3. Quels objectifs de l'exemplarité au niveau social ou environnement contrôlez-vous ?

- Niveau de vie suffisant pour des personnes vulnérables
- Emploi de qualité
- Entrepreneurat social et démocratique
- Société plus inclusive
- Utilisation plus rationnelle des ressources
- Amélioration de l'incidence environnementale
- Adaptation aux changements climatiques

4. Quels domaines de la transition votre reconnaissance concerne-t-elle ?

- Eco gestion
- Business model
- Aspects sociaux
- Gouvernance
- Performance métier

5. Sur quoi porte votre label/reconnaissance?

- Des produits
- Une unité d'établissement
- Une entreprise
- Un groupe d'entreprises

6. Que cible principalement votre label ?

- Des produits
- Une partie des processus de l'entreprise
- L'ensemble des processus de l'entreprise
- Un bâtiment, sans tenir compte des activités de l'entreprise
- Un bâtiment, tenant compte des activités de l'entreprise

 **A joindre à la demande** : un document expliquant la portée du label

7. Qu'est-ce que récompense ou valorise votre label ?

- Le niveau de performance acquise (écogestion, alimentation durable...)
- Le système de management environnemental/énergétique avec amélioration continue
- L'engagement
- Autre - précisez :

8. Quelle est la durée de validité de la reconnaissance ?

- Limitée – précisez la durée :
- Illimitée
- Momentanée

- **Limitée** = le label est délivré pour une durée déterminée, accompagné d'une certaine 'garantie' (par le biais de contrôles réguliers par exemple) que l'entreprise remplit toujours les conditions d'octroi du label pendant cette période.

- **Illimitée** = le label est délivré pour une durée indéterminée. C'est le cas le plus fréquent. Tant que l'entreprise continue à remplir les conditions de base, le label reste acquis.

- **Momentanée** = le label atteste de la satisfaction à des conditions à un moment précis (il s'agit souvent du moment de l'audit / de la délivrance du label). Il n'y a aucune garantie pour le futur.

9. Par quels moyens pouvons-nous vérifier qu'une entreprise est bien reconnue par votre système de reconnaissance ?

- Registre
- Justificatif
- Certificat
- Autre - précisez :

 **A joindre obligatoirement à la demande** : un exemple de justificatif ou de certificat.

10. Disposez-vous d'un registre consultable en ligne des entreprises labellisées ?

- Oui - précisez url :
- Non - précisez si ces données peuvent être communiquées à BEE et par quel moyen.

11. Disposez-vous d'un référentiel ou une méthodologie d'analyse des candidatures à votre reconnaissance ?

- Oui
- Non

Si oui, est-ce que cette méthodologie ou ce référentiel est accessible publiquement ?

- Oui
- Non

 **A joindre à la demande** : un document reprenant la méthodologie / le référentiel

12. Quel est le coût de l'obtention de votre label ?

- Gratuit
- Coût fixe - précisez :
- Coût variable - précisez :

13. Est-ce qu'une vérification est effectuée ?

- Oui
- Non

13.1 - Si oui, comment la vérification est-elle réalisée ?

- sur base déclarative
- pièces justificatives
- visites de terrain et/ou interviews

13.2 - Qui réalise cette vérification ?

- l'organisme qui délivre la reconnaissance
- un tiers-indépendant agréé par l'entité qui coordonne la reconnaissance
- un tiers indépendant agréé par un pouvoir public
une entité publique

Précisez l'identité des entités chargées de la vérification

13.3 - Quand cette vérification est-elle effectuée ?

- Uniquement avant l'obtention du label
- Avant l'obtention et ex-post
- Uniquement ex-post

14. La reconnaissance est-elle restreinte à un certain nombre d'entreprises ou à certaines entreprises ?

- Oui - précisez :
- Non

15. Des exigences réglementaires environnementales et / ou sociales sont-elles requises pour bénéficier de la reconnaissance ?

- Aucune exigence de conformité réglementaire environnementale/sociale n'est requise
- Quelques exigences de conformité environnementale/sociale sont requises
- Toutes les exigences de conformité environnementale /sociale sont requises

16. Ajoutez ci-dessous une brève description de votre label (maximum 300 caractères)

Pièces à joindre

Cochez les documents que vous joignez à votre demande :

- Document expliquant la portée du label (facultatif) : point 6
- Exemple de justificatif ou de certificat (obligatoire) : point 9
- Document exposant la méthodologie / le référentiel du label (facultatif) : point 11
- Autre – précisez (facultatif) : point 13

Traitement des données à caractère personnel

Télécharger la notice relative à la fourniture des informations concernant un ou plusieurs traitement(s) de données à caractère personnel effectué par ou pour le compte du SPRB

<https://economie-emploi.brussels/media/1380/download>